



Tarifs 2026-2027

Scolarité (par enfant) : Partie Fixe (A)

	Annuel*
JARDIN D'ENFANTS (Maternelle)	Matinée seule 2 080 € Journée complète 2 995 €
CLASSES 1 à 5 (Primaire)	3 430 €
CLASSES 6 à 9 (Collège)	3 755 €
CLASSES 10 à 12 (Lycée)	4 050 €

* Possibilité de règlement en 10 fois des frais de scolarité et de cantine.

Ajout de la partie variable annuelle (par famille) en fonction des revenus (B)

Selon la formule suivante :

$(\text{Revenu Fiscal de Référence} - 25\,000\text{€}) \times 2,6\%$
avec un plancher à - 300 € et un plafond à 3 000 €

Montant à arrondir à l'euro inférieur.

⇒ *Merci d'utiliser la formule pour le calcul qui vous concerne.*

A titre d'exemples, selon cette formule, un revenu fiscal de référence compris entre 1 € et 13 462 € donnera une part variable de -300 € ; pour 25 000 € la part variable sera de 0 €, pour 50 000 € de 650 €, pour 75 000 € de 1 300 €, pour 100 000 € de 1 950 €, pour 140 385 € ou plus de 3 000 €, etc.

En cas de non présentation de l'avis d'imposition 2025 (concernant les revenus de l'année 2024), c'est le plafond de 3 000 € qui s'appliquera.

Réduction fratrie (C)

Fratrie de 2 enfants inscrits : réduction annuelle de 1 200 €

Fratrie de 3 enfants inscrits : réduction annuelle de 2 700 €

(réduction additionnelle de 2 700 € par enfant supplémentaire inscrit)

Cantine (par enfant) au forfait (E)

	Nb jours	Annuel*
JARDIN D'ENFANTS (Maternelle)	3 jours 4 jours 5 jours	690 € 925 € 1 140 €
CLASSES 1 à 5 (Primaire)	3 jours 4 jours 5 jours	805 € 1 070 € 1 325 €
CLASSES 6 à 9 (Collège)	5 jours	1 375 €
CLASSES 10 à 12 (Lycée)	5 jours	1 420 €

* Possibilité de règlement en 10 fois des frais de scolarité et de cantine.

REPAS À L'UNITÉ : vente carnet de 10 tickets : Maternelle = 79 € / Primaire - Collège - Lycée = 91 €

FORFAIT PAI : dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé alimentaire, un forfait de prise en charge des repas apportés par l'élève remplace le forfait cantine par un forfait pour l'année de 210€ pour 3 jours, 280€ pour 4 jours, 350€ pour 5 jours.

GARDERIE : **3,60 € / demi-heure**. Toute demi-heure entamée est due dans son intégralité.

GROUPE PARENTS ENFANTS : 18 € / séance ou forfait au trimestre avec 20% de réduction

À L'INSCRIPTION :

- Droit d'inscription par enfant à l'arrivée dans l'École, non remboursé en cas de désistement : 125 €
- Acompte par enfant : 500 €

Les tarifs communiqués sont donnés à titre indicatif et seront susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution des coûts de l'école.

L'École dispose d'une caisse de solidarité et peut financer partiellement les nouveaux élèves boursiers ou aux ressources limitées. Nous contacter.